

Sujet : [INTERNET] Enquête publique ENSO CONTES

De : > aider.france (par Internet)

Date : 23/06/2024 à 10:21

Pour : ddpp-icpe@alpes-maritimes.gouv.fr

Monsieur,

Je vous sollicite par la présente sur le projet de la Société ENSO à Contes (06) d'augmenter la production de déchets et d'installer un broyeur sur la zone.

Nous sommes conscients de l'utilité d'une telle installation mais en respectant les normes environnementales afin de préserver les riverains.

Nous constatons chaque jour des nuisances tant par le bruit que par la pollution de particules et odeurs sur le quartier de Barella.

Qui dit augmentation de production, dit augmentation de trafic routier jusqu'à 3 heures du matin donc nuisances sonores importantes.

Si l'on rajoute un broyeur vous comprendrez notre inquiétude sanitaire dans le quartier.

Il serait judicieux qu'une telle installation soit entièrement fermée et insonorisée afin de permettre aux riverains de vivre paisiblement dans leur résidence. Si cela n'est pas possible, il serait préférable de déplacer cette installation dans une zone non résidentielle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur mes salutations distinguées.

Thierry et Cecile CANDIA

959 chemin de Barella

06390 CONTES

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE ENSO CONTES 06390

De : > spinelli.laurent (par Internet)

Date : 23/06/2024 à 18:07

Pour : "ddpp-icpe@alpes-maritimes.gouv.fr" <ddpp-icpe@alpes-maritimes.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur, bonjour,

Suite à l'enquête publique, concernant la construction définitive d'un site de regroupement/tri et broyage de déchets, sur le site de la Roseyre, à Contes 06390, je vous remets, ci-dessous, mes observations :

1. Pollution/Dispersion déchets.

Concernant la dispersion des déchets (plastique, carton, etc..) sur les bords de voies de la zone industrielle de la Roseyre, voies et colline Barella, jouxtant le centre de tri, est-ce que tout sera mis en œuvre et quelles seront les mesures pour que le transport des déchets soit propre sur tout le parcours et dans le cas de dispersion de déchets volatiles dans nos collines , quels seront les moyens pour récupérer ces déchets (arbres y compris) ?

2. Impacts dues à l'augmentation du trafic des véhicules.

L'implantation du centre de tri sur la zone industrielle de la Roseyre génère et va générer encore plus un accroissement de la circulation de poids lourds et de véhicules légers (employés d'ENSO, estimés à 15 personnes) dans ce secteur, du lundi au samedi, entre 6H00 et 3H00 du matin !! Les gros porteurs de transport de déchets , évalués à une centaine de camions/jour, emprunteront la RD15, puis le chemin de la Roseyre sur une distance de 2000m environ pour rejoindre le centre de tri. Cela va impacter encore plus le trafic routier dans cette zone, déjà saturé.

3. Pollution sonore.

Je note que les signaux sonores émis par les alarmes de recul, installés sur les camions génèrent des bruits intempestifs au moment des déchargements/manœuvres sur le site, audibles à plusieurs centaines de mètres. Je précise que même les véhicules équipés d'un bip de recul de type « cri du Lynx » se font entendre au loin. Quelles dispositions sont prévues pour les habitants à proximité du site ?

De plus, lors du ramassage des déchets par les engins de manutention, le raclage au sol se fait entendre jusqu'en haut du quartier Barella ! quels moyens seront prévus , à l'avenir , pour minimiser le bruit ?

Au niveau du cribleur et du broyeur, est-ce que ces équipements seront isolés complètement du bruit et des poussières ?

4. Impact olfactif

Même si ce centre de tri de déchets ménagers valorisables n'est pas un centre d'enfouissement d'ordures ménagères, il en reste pas moins que depuis son installation, de

fortes odeurs nauséabondes se font ressentir tout autour du site, en particulier en période chaude ! quelles solutions envisagez-vous pour réduire ses odeurs ?

Cordialement,

Mr PINELLI
Chemin de Barella
06390 CONTES

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE ENSO 06390 CONTES

De : > vmchapelle (par Internet)

Date : 23/06/2024 à 20:22

Pour : ddpp-icpe@alpes-maritimes.gouv.fr

Monsieur Solal,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant la société Enso située en contrebas de mon domicile, je vous fais part des diverses nuisances qui m'impactent depuis son installation :

- poussières importantes dont je ne connais pas la nature réelle ce qui me fait craindre un effet nocif sur ma santé et celle de ma famille. De plus, ces poussières qui recouvrent ma terrasse, mon jardin, mes meubles de jardin etc. m'empêchent d'avoir l'usage normal de l'ensemble de mes extérieurs alors que l'achat de ma maison en 2006 a été motivé aussi et surtout par la possibilité de profiter d'un extérieur.

- bruit pendant les périodes d'activité de l'entreprise du dimanche soir 20h00 au samedi 18h00 (y compris la nuit jusqu'à 2h00 avec reprise à 7h00). Ce bruit perturbe mon sommeil notamment lors des déchargements (bruit d'avertisseurs de recul des camions pendant la nuit) et le matin dès 7h00 avec le chargeur qui racle le sol avec son godet pour rassembler les déchets de la nuit. Ensuite, toute la journée, je suis impactée par le bruit continu des deux pelles qui trient et chargent les camions.

Tout cela va aller en s'amplifiant au vu de l'augmentation de l'activité demandée par Enso avec horaires élargis ainsi que la mise en place d'un broyeur et d'un crible.

Lors d'une réunion sur place avec le maire de Contes, le responsable du site avait promis de déposer un permis pour couvrir la moitié des installations afin que l'activité se passe à l'intérieur d'un bâtiment pour gérer le bruit et la poussière. Mais à la lecture du dossier de demande d'autorisation environnementale je constate que les plans ne correspondent pas à ce qui avait été dit.

- risques d'incendie comme cela est déjà arrivé en juin 2022, ma maison est en ligne droite au dessus de l'entreprise et peut donc rapidement être touchée par le feu.

- l'augmentation des rotations de camions qui circulent sur une route inadaptée, le croisement avec les camions est difficile et sur certaines portions de route impossible.

La vallée est déjà surchargée par la circulation des habitants, tous ces camions augmenteront significativement les nuisances à ce niveau ainsi que la pollution.

- présence de nombreux rats et autres nuisibles.

- dévaluation du prix de mon bien immobilier difficilement vendable en raison de toutes ces nuisances.

Le projet déposé ne répond pas au PLU qui indique que l'entreprise ne doit pas créer de nuisances pour les riverains. Nous avons déjà porté plainte auprès des services de la DREAL et sollicité l'intervention du maire, du préfet et de la député de la circonscription. Mais malgré cela, nous ne sommes ni considérés ni écoutés par la société Enso.

Je vous remercie de l'attention que vous accorderez à mon message et en espérant que vos conclusions permettent de protéger les habitants de mon quartier et de nous redonner une qualité de vie correcte, recevez mes très sincères salutations.

Mme Véronique Chapelle
870 chemin de Barella 06390 CONTES